



SOMMAIRE

	Pages
<i>Point 9 de l'ordre du jour:</i>	
<i>Discussion générale (suite)</i>	
<i>Discours du prince Norodom Sihanouk (Cambodge)</i>	227
<i>Discours de M. Macmillan (Premier Ministre du Royaume-Uni)</i>	234
<i>Discours de M. Kreisky (Autriche)</i>	240

Président: M. Frederick H. BOLAND (Irlande).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Discussion générale (suite)

1. Le prince Norodom SIHANOUK (Cambodge): A l'exemple de nombreuses nations amies, le Cambodge attache une très grande importance à cette quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, importance déjà confirmée par les déclarations des éminents hommes d'Etat qui m'ont précédé et par le niveau auquel semblent devoir se situer les débats.

2. Aussi, en ma qualité de représentant de la nation cambodgienne, je me permettrai quelques considérations qui, si elles n'ont pas le mérite de l'originalité, expriment les points de vue du peuple khmer sur un certain nombre de questions.

3. En premier lieu, j'ai le devoir d'exprimer toute notre tristesse et toute notre angoisse d'assister à une résurrection de la guerre froide entre les deux blocs, après une période de détente que de petits peuples comme le nôtre espéraient voir évoluer en réconciliation définitive et en coopération cordiale. Toutefois, c'est pour nous un sujet d'optimisme — d'optimisme mesuré bien entendu — que la présence, pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, d'un si grand nombre de leaders nationaux à l'Assemblée générale. Notre optimisme nous conduit à penser que cette présence est le résultat à la fois d'une prise de conscience de l'importance de l'Organisation et de la solidarité de gouvernements qui, puissants ou faibles, détiennent chacun en leurs mains une parcelle de la responsabilité de l'avenir de l'humanité tout entière.

4. Le Cambodge, malgré ses 14 siècles d'histoire, a pleinement conscience de sa faiblesse, donc de son insignifiance, dans un monde qui appartient soit aux puissants (notamment s'ils sont "atomiques"), soit à ceux qui ont la chance, ou la malchance de constituer un enjeu plus ou moins vital, parfois même une monnaie d'échange, pour l'un ou l'autre bloc. En vérité, nous-mêmes avons échappé de bien peu à cette dernière position de "vedette" internationale.

5. Aujourd'hui, notre petit pays se présente à l'Assemblée sans aucune de ces prérogatives qui attirent

l'attention internationale. Il est pauvre; il est peu peuplé; il jouit de la paix et de la stabilité intérieure; mais il a néanmoins l'audace de suivre sa propre voie et de refuser avec obstination de militer dans un camp ou dans l'autre, jusques et y compris dans le camp "neutraliste". Comment, dans de telles conditions, ne serions-nous pas conscients du peu de poids de notre influence, un peu honteux de nous présenter au monde sous la seule étiquette de "neutre" ?

6. Cependant, si le pacifique peuple cambodgien m'envoie pour la seconde fois à cette assemblée, c'est afin d'y exprimer son inquiétude et son profond désarroi devant la détérioration croissante de la situation internationale et devant les conséquences tragiques de la guerre idéologique que se livrent les deux blocs dans les pays qui nous entourent.

7. Puisque l'Organisation des Nations Unies nous a fait l'honneur de nous admettre en son sein, je sollicite de l'Assemblée général la permission de présenter notre humble contribution à la recherche d'une solution aux tragiques problèmes de la paix, de la justice, de la liberté pour tous les hommes, problèmes qui seuls justifient notre présence à tous en ce lieu.

8. Au premier plan des préoccupations de tous les peuples se dresse incontestablement le problème du désarmement. Aussi de grands leaders ont-ils justifié leur participation à la présente session par l'importance vitale de ce problème et par la nécessité de lui trouver une solution satisfaisante et définitive. A cet égard, nous avons été frappés par les discours des représentants des deux plus grandes puissances militaires du monde, discours où s'exprime une même conviction d'un désarmement indispensable. Cette unanimité sur le fond, même si des divergences subsistent quant aux points de détail, ne laisse pas d'être encourageante.

9. Le désarmement est sans doute un problème d'une extrême complexité, ainsi que les grands producteurs d'armements ne nous le laissent pas ignorer pour justifier les interminables discussions qui se poursuivent pendant des mois, puis sont rompues, puis reprennent, soumettant un monde anxieux au régime de la douche écossaise. Mais aujourd'hui, après avoir entendu les déclarations sans ambiguïté du Président des Etats-Unis, M. Eisenhower [868^e séance] et du Premier Ministre de l'URSS, M. Khrouchtchev [869^e séance], nous ne sommes certainement pas les seuls à penser que le désarmement est possible et qu'il deviendra plus difficile de justifier encore des conférences qui n'aboutissent jamais. Les géants nous ont entretenus de leur volonté de désarmer et nous ont chacun convaincus de leur bonne foi.

10. Il est nécessaire maintenant, comme l'a souligné très justement dans son discours [873^e séance] le Président de la République arabe unie, que cette volonté commune se traduise par des faits, car

pendant ce temps, le progrès dans la réalisation d'armes de plus en plus meurtrières se poursuit à un rythme d'enfer. C'est ainsi que les armes classiques démodées sont distribuées de plus en plus largement, avec une touchante générosité, à des pays choyés par les impérialismes et se laissant aisément convaincre d'accepter ces attributs de la puissance et du progrès! Cet aspect secondaire de la course aux armements que constitue la charité d'armes dépassées, mais néanmoins redoutables, à de petites nations alignées est en fait celui qui provoque une inquiétude grandissante dans notre peuple.

11. Aujourd'hui, lorsque les grandes puissances parlent de désarmement, il semble qu'elles mettent surtout en cause les armes nucléaires et n'attachent pas assez d'importance à ces anciens jouets qui ne détruiraient que quelques dizaines de millions d'hommes au cours de la seconde guerre mondiale. Aussi me permettra-t-elle d'attirer l'attention de l'Assemblée sur le fait que, pour les petits peuples comme le nôtre, le surarmement en armes de type classique revêt l'aspect d'un danger immédiat et infiniment plus grand que celui des coûteuses armes nucléaires dont, jusqu'à ce jour, les seuls fabricants se réservent l'utilisation... non sans proclamer très haut toute l'horreur de la guerre atomique! D'aucuns pensent même que l'existence de ces armes terribles effraie les gouvernements au point de les empêcher de se lancer résolument dans une guerre "chaude" et de les amener à se rabattre sur une guerre "tiède". En fait, cette guerre tiède peut être faite sans risques pour ces grands animateurs, car elle se joue par petites nations interposées, ceci dans plusieurs régions du monde et notamment dans les pays de l'Asie du Sud-Est ayant une frontière commune avec le Cambodge. Et si réellement notre Asie extrême-orientale n'est pas devenue un volcan en éruption, il ne faudrait pas croire que toutes les conditions explosives n'y ont pas été réunies par nos amis apprentis sorciers, mais bien y voir ce qui demeure, tout en s'effritant chaque jour davantage, de la tolérance et de la volonté de paix des peuples de l'Asie méridionale.

12. Ceci dit, je pense personnellement que notre pays ne justifierait pas, quoi qu'il advienne, le largage de bombes atomiques. Nous n'en souhaitons pas moins que les grandes puissances parviennent un jour prochain à désarmer des engins qui font le plus grand honneur à leur génie inventif. Mais ce que nous leur demandons, ce dont nous les supplions, c'est de renoncer à armer démesurément les moyens et petits pays, c'est de renoncer à armer moralement des peuples qui ne demandent qu'à vivre en paix pour les persuader de s'entre-tuer sous le fallacieux prétexte de la lutte anticommuniste ou anti-impérialiste.

13. Mais, pour en revenir au désarmement atomique qui nous préoccupe malgré tout, nous pensons que l'Assemblée générale sera en mesure d'y apporter une grande, sinon décisive contribution en confirmant aux nations atomiques les sentiments de tous les peuples. Ces sentiments que l'on ne saurait mettre en doute se résument de toute évidence en une désapprobation totale et unanime de l'utilisation de la puissance atomique à des fins militaires, expériences comprises. Nous espérons que ces nations pourront ainsi prendre conscience de leurs immenses responsabilités à l'égard de nos civilisations et du sort de tout ce qui vit sur notre planète, et rechercher avec

plus de sincérité un terrain d'entente et une voie juste pour un désarmement général. Nous pensons en effet que l'Assemblée générale pourrait exercer une grande influence morale sur cette recherche d'une issue à un problème rendu jusqu'à ce jour pratiquement insoluble par la méfiance réciproque qui sépare les grands des deux blocs.

14. Cependant, étant donné la complexité de ce problème et des modalités d'application d'un éventuel accord, nous pensons qu'il serait souhaitable de laisser aux seules grandes nations responsables de la guerre et de la paix, du surarmement et du désarmement, le soin d'en discuter et d'aller au fond du problème. Ce n'est que lorsque l'accord tant souhaité aura été trouvé qu'il sera alors logique que le processus adopté soit présenté à l'ensemble des nations moyennes et petites. Nous concevons mal, en effet, que des discussions aussi complexes puissent conduire à quelque chose d'aussi concret dans le cadre d'une trop vaste assemblée que dans celui d'un comité restreint.

15. Mais qu'il nous soit permis aussi d'attirer l'attention de l'Assemblée sur le fait qu'il est vain et absurde de vouloir ignorer la République populaire de Chine et de croire que les grands problèmes, dont en premier lieu ceux de la paix et de la guerre, pourront être résolus sans la participation de plein droit à toutes les conférences internationales des représentants légitimes d'un peuple de 700 millions d'hommes et d'une nation dont la puissance ne fait que croître. A cet égard, n'étant les satellites de personne et n'entretenant avec la Chine populaire que des relations d'amitié établies sur un pied d'égalité, ne pouvant par conséquent être accusés de manifester un esprit partial ou courtisan, nous estimons de notre devoir d'insister encore une fois, en toute objectivité et sans passion, pour que l'Assemblée générale consente à reviser sa position sur l'admission parmi nous de la République populaire de Chine.

16. Chaque année, l'Organisation des Nations Unies ouvre largement ses portes à de nombreuses nations nées ou renées à l'indépendance. Ceci honore grandement l'Organisation qui s'est fixée pour noble but de tendre à l'universalité, et nous sommes extrêmement heureux que nos frères africains, longtemps soumis à la loi du colonialisme étranger, aient enfin la possibilité de faire entendre leur voix d'hommes libres. Mais alors que de petites nations de 1, 2 ou 5 millions d'habitants, comme la nôtre, siègent au sein de l'Organisation, il nous semble insensé et tragique que la nation la plus peuplée du monde et l'une des plus méritantes qui soient, sous l'angle de l'édification nationale, soit encore traitée en "paria".

17. Certains censeurs de la République populaire de Chine s'opposent régulièrement à son admission à l'Organisation des Nations Unies, justifiant leur attitude d'obstruction par l'affaire du Tibet et le différend frontalier sino-indien. Et pourtant, l'Inde, principale intéressée dans le litige de frontière et observatrice la mieux qualifiée des événements du Tibet, demeure convaincue de la nécessité d'admettre la Chine populaire dans notre grande assemblée.

18. N'est-il donc jamais apparu à ces censeurs irréductibles que certains Membres de l'Organisation des Nations Unies sont très loin de se conduire, à l'égard de voisins plus faibles, d'une façon meilleure

que la République populaire de Chine sans qu'il soit pour cela venu à l'esprit de quiconque de les estimer indignes de siéger parmi nous? Il est même assez étonnant que l'on semble vouloir, dans bien des cas, accorder plus d'intérêt et de considération à ceux qui multiplient les atteintes au droit des peuples et sont la cause de troubles et de discordes. C'est ainsi que mon pays a pu voir une parcelle de son territoire occupée par un de ses voisins pendant qu'un autre se livrait à des incursions armées sur son sol et menaçait de lui arracher l'ensemble de ses fles côtières sans que les grandes puissances faisant profession de moralité s'en émeuvent le moins du monde.

19. Mais en dehors de ces considérations, nous devons bien avouer que l'Organisation des Nations Unies se verra obligée, tôt ou tard, d'admettre la République populaire de Chine. Nous pouvons également prévoir et craindre que si, cette échéance se voit encore reportée, le moment viendra où l'Organisation sera contrainte, non seulement d'admettre, mais de prier la Chine populaire de venir siéger parmi nous. Le prestige, l'autorité de l'Organisation des Nations Unies risqueront alors d'être ébranlés, peut-être même irrémédiablement.

20. Ceci dit, qu'il soit permis au Cambodge de se tourner vers les délégations des pays qui siègent pour la première fois parmi nous pour les saluer chaleureusement et leur renouveler l'expression de la joie qu'éprouve notre peuple à les voir accéder à la pleine souveraineté nationale et prendre la place qui leur revient dans le concert des nations.

21. Cette joie serait sans mélange si nous ne connaissions les difficultés dans lesquelles se débattent nos frères congolais et le drame louloureux de la nation algérienne, dont nous attendons le dénouement depuis tant d'années.

22. En ce qui concerne le Congo, il ne nous appartient pas de faire des commentaires sur les regrettables événements qui s'y déroulent ni de donner notre opinion sur les mesures souhaitables pour résoudre les problèmes du retour de la paix et du maintien de l'unité de ce pays. Nous nous permettrons simplement de préciser que nous, Cambodgiens, ne reconnaitrons qu'un Congo, dont la capitale est Léopoldville; car nous estimons que les indiscutables particularismes locaux ne justifieraient nullement un encouragement extérieur à la désunion.

23. Nous regrettons, certes, les difficultés rencontrées par l'Organisation des Nations Unies, mais ces difficultés viennent encore renforcer la conviction, déjà exprimée par nous en 1958, que si chacun de ses Membres consentait à lui accorder plus de confiance et d'autorité, l'Organisation serait mieux à même de rendre d'immenses services à la paix, à la sauvegarde des indépendances menacées, à la cause du rapprochement et de l'entente entre les peuples.

24. Je dois maintenant aborder l'affaire algérienne, car si son dénouement est souhaité par toutes les nations, notamment par le tiers monde africano-asiatique, le Cambodge, ami éprouvé de la France, attend et espère également qu'après de trop longues années de tueries et de destructions, l'Algérie pourra renaitre bientôt à la paix.

25. A cet égard, nous avons été heureux d'entendre le général de Gaulle parler clairement d'une Algérie

algérienne, et par ces paroles ne pas repousser l'idée d'une Algérie indépendante. Mais le Président de la République française a posé comme préalable aux négociations sur le statut futur de l'Algérie une cessation des combats qui opposent les forces du Gouvernement provisoire de la République algérienne à celles de la France.

26. Or, nous, Cambodgiens, qui avons l'expérience de la guerre d'Indochine et qui connaissons le courage et la résolution des combattants qui luttent en Algérie, sommes convaincus qu'il est illusoire de penser que ceux-ci seront amenés à "déposer leur couteaux". Pendant huit années, l'Indochine ex-française a connu la même situation que connaît l'Algérie, où deux adversaires, utilisant une violence croissante, cherchent à s'assurer une victoire par l'usure et la lassitude. Nul n'a oublié que cette dernière guerre d'Indochine ne put prendre fin que par un arbitrage international et laissa de terribles séquelles qui n'ont disparu ni au Viet-Nam, toujours divisé, ni au Laos.

27. Certes, mon pays a eu la chance immense de préserver son union nationale, ce qui lui a permis d'éviter que des événements ou des influences extérieures n'influent sur ses destinées. En effet, huit mois avant la Conférence de Genève de 1954, nous avons réussi à nous faire restituer par la France les dernières prérogatives d'une indépendance reconnue, en fait, depuis 1949.

28. Amis sincères du peuple français, comme des peuples arabes et algérien, nous souhaitons ardemment qu'ils parviennent au plus tôt à un accord, car chaque mois qui passe creuse davantage le fossé entre Français et musulmans et provoque de nouvelles plaies qui ne se cicatrissent pas. Pourtant, le général de Gaulle a reconnu formellement le droit du peuple algérien à disposer de lui-même. Il a exprimé aussi sa conviction que, quelle que soit la voie que choisira l'Algérie, cela ne pouvait signifier une rupture entière et définitive de ses liens avec la France. Nous partageons cette conviction et sommes certains que si, pendant qu'il en est encore temps, la France accorde l'indépendance à l'Algérie, le nouvel Etat ne pourra manquer de maintenir des liens d'amitié et d'étroite coopération avec l'ancienne puissance dominatrice, ainsi que nous-mêmes l'avons fait. Mais il est non moins certain que le monde entier attend de la France un geste de grandeur à l'égard de l'Algérie, un geste à l'image de celui qu'elle vient de faire à l'égard de ses possessions africaines, un geste qui lui ramènera l'amitié du monde africano-asiatique et des peuples arabes en particulier.

29. Il est toutefois permis de s'interroger pour savoir s'il est raisonnable d'espérer que la paix en Algérie pourra être rétablie sans une aide extérieure, bien qu'il soit certain que les peuples de France et d'Algérie désirent ensemble la cessation de la guerre fratricide et l'organisation d'un référendum qui fixera le statut et le destin de l'ensemble algérien. Or, ce rôle d'intermédiaire présentant toutes les garanties de bonne foi et d'objectivité, ce rôle de "pont" entre des adversaires qui ne veulent et ne peuvent "perdre la face", quelle organisation autre que l'ONU serait à même de l'assumer?

30. Malheureusement, la France a déjà fait connaître sa position, qui est un refus anticipé de participer aux débats sur l'Algérie et d'admettre toute décision des Nations Unies sur l'affaire algérienne. Or, ce qu'il

est de notre devoir de rechercher est une aide efficace qui amènera une solution juste et équitable du problème algérien. Une condamnation de la France ne répondrait pas à cet objectif, car c'est pour aider la France et le peuple algérien à atteindre ce double but que sont le cessez-le-feu et le référendum que les Nations Unies devraient être appelées. Je pense que nous devons nous attacher avant tout à déterminer une formule acceptable pour la France comme pour le Gouvernement provisoire de la République algérienne, une formule qu'aucun des deux adversaires ne serait justifié à refuser.

31. Nous avons la conviction qu'un cessez-le-feu contrôlé et un référendum aux résultats non contestables par l'une ou l'autre partie ex-belligérante seraient parfaitement réalisables avec les bons offices et la garantie de l'Organisation des Nations Unies. Si nous nous permettons d'exprimer cette conviction, c'est parce que nous ne voyons pas la fin de la guerre actuelle et de l'impasse dans laquelle se trouvent la France et le Gouvernement provisoire de la République algérienne. C'est aussi parce que nous n'avons pas oublié la Conférence de Genève de 1954 et les accords qui, s'ils ne furent pas entièrement satisfaisants pour tous — et ne pouvaient d'ailleurs l'être — ont eu le mérite de mettre fin à une guerre atroce et de représenter, en quelque sorte, une victoire du compromis et des concessions réciproques. Il est bien évident, en effet, que sans l'aide du Royaume-Uni, de l'Union soviétique et de la Chine populaire, il eût été infiniment plus difficile pour la France et le Vietminh de trouver un moyen pratique pour mettre fin aux combats.

32. Et passant à un plan plus général, je me permettrai d'exposer aux représentants comment le Cambodge conçoit le rôle de l'Organisation des Nations Unies.

33. Depuis 1958, nous n'avons cessé de militer en faveur d'une utilisation de l'Organisation, non pas comme simple tribune de propagande, mais comme arbitre incontesté et comme force impartiale pour régler les différends internationaux afin de ramener la paix, la liberté et la justice partout où elles sont menacées ou compromises sans espoir d'être rétablies par des moyens normaux.

34. Cette voie, que tous les peuples du monde souhaitent lui voir suivre, est sans nul doute une voie difficile. Nul n'a oublié que, avec l'accord de la majorité de ses Membres, l'Organisation des Nations Unies est intervenue dans l'affaire de Corée, endossant des responsabilités sans commune mesure avec celles qui doivent être les siennes, en l'espèce une opposition et non une participation à un conflit localisé. Plus récemment, l'Organisation est intervenue au Laos sans avoir eu, malheureusement, les moyens de mettre sur pied la solution pacifique et définitive que souhaite notre voisin et ami. Enfin, l'ONU, appelée au Congo pour assurer le maintien de l'ordre, se voit contester son action, non seulement par les intéressés eux-mêmes, mais par plusieurs Etats Membres.

35. Cependant, de notre côté, nous avons eu l'occasion de faire appel aux bons offices du Secrétaire général de l'ONU pour améliorer nos relations avec la Thaïlande et, à cette occasion, nous avons pu vérifier son impartialité, dans un problème de cette sorte et nous convaincre de son aptitude à aider à trouver une formule d'apaisement et de réconciliation. Toutefois,

si certaines nations sont entièrement disposées à faire confiance à l'Organisation pour régler leurs litiges, beaucoup d'autres restent peu disposées à accepter un verdict qui leur serait défavorable.

36. Or nous avons eu le sentiment que l'Organisation des Nations Unies ne répondra pleinement aux buts qu'elle s'est fixés et à l'attente de tous les peuples du monde que si chaque nation, petite ou grande, a la possibilité de s'adresser à elle lorsqu'elle se trouve en difficulté; que si chaque nation, petite ou grande, accepte et respecte scrupuleusement ses décisions sous peine de se voir frappée de sanctions, et qu'enfin ses portes soient ouvertes à toutes les nations libres et indépendantes. Il s'agit, en un mot, que tous les pays ne se contentent plus de belles déclarations sur la grandeur et la noblesse de l'idéal des Nations Unies, mais donnent les moyens à l'Organisation de jouer un rôle que chacun, avec une absolue sincérité, lui reconnaîtra.

37. Il n'y a pas très longtemps, certains hommes d'Etat ont pu parler de Nations "dites unies" et certains journaux sérieux écrire: Nations "désunies". Cela est fort triste, mais nous devons reconnaître que l'Organisation est divisée à l'image même du monde actuel. Elle s'éloigne donc de son but, de son idéal, tels que les hommes de bonne volonté les ont conçus au sortir d'une guerre qui, si elle s'était terminée par une défaite des démocraties, aurait consacré la mise en esclavage d'une immense partie de l'humanité.

38. Il existe une issue à cette situation, mais elle implique qu'en entrant dans cette imposante maison de verre, chacun de nous laisse à la porte ses tactiques et ses rancœurs et cesse de raisonner "occidental", "socialiste" ou "neutraliste" et ne retienne que le mot "fraternité", car que nous soyons blancs, jaunes ou noirs, ne sommes-nous pas tous des hommes nés d'un même sol et solidaires d'un même destin?

39. A cet égard, je crois utile d'exprimer la position du Cambodge en face de la proposition faite par M. Khrouchtchev [869^{ème} séance], tendant à faire assumer les fonctions de Secrétaire général par un directoire de trois membres, dont un appartenant au bloc occidental, un autre au camp socialiste et, enfin, le troisième au camp neutraliste. Cette proposition est intéressante à plus d'un titre, mais nous nous permettrons de ne pas partager entièrement l'opinion de l'éminent chef du Gouvernement soviétique pour les raisons suivantes. Nous pensons qu'il faudrait éviter le découpage de l'Organisation en clans rivaux, découpage qui empêche de plus en plus les Nations Unies de jouer pleinement le rôle qui leur revient et, notamment, celui d'être la garantie, la seule, de la survie et de l'indépendance des petites nations. Etendre cette division aux fonctions du Secrétaire général risquerait d'en rendre l'exercice inefficace.

40. Il nous semble, au contraire, que le Secrétariat tel qu'il est conçu actuellement, ayant à sa tête une personnalité rigoureusement neutre et au-dessus des querelles d'intérêts et des compromissions, offre une meilleure garantie d'impartialité que les nations non alignées puissent rêver. Nous n'irons certes pas jusqu'à prétendre qu'un homme, si neutre qu'il soit, peut être à l'abri d'erreurs, mais ce dont nous sommes sûrs, c'est qu'un directoire ne serait en mesure d'agir qu'à l'unanimité des trois membres, ce qui, en l'état actuel du monde, est inconcevable, et que son action

ne pourrait être que le résultat de tiraillements ou de médiocres compromis.

41. Nous nous excuserons maintenant auprès de nos frères laotiens de parler ici de leur pays, dans les affaires intérieures duquel nous n'avons pas à intervenir. Mais nous sommes si proches du Laos, par la religion, les coutumes et le mode de vie, les sentiments qui nous unissent sont d'une telle sincérité et d'un tel désintéressement, que nous nous permettons de formuler le vœu qu'il soit mis fin aux influences et aux pressions extérieures qui s'exercent actuellement pour entraîner le pacifique royaume voisin du nôtre dans un bloc ou dans l'autre, pressions qui menacent non seulement la paix dans cette partie du monde, mais l'unité même et l'indépendance d'une nation renée à la liberté depuis 1954.

42. A cet égard, nous devons exprimer notre tristesse et nos craintes devant les manœuvres qui s'exercent de plus en plus ouvertement, l'encouragement extérieur et l'appui direct à la rébellion contre le gouvernement légitime de Vientiane. Le Laos ne mérite pas que certains dirigeants ou agents étrangers le sacrifient avec cynisme et brutalité sur l'autel d'un anticommunisme maladif, qu'ils favorisent une sécession et envisagent froidement l'abandon du Nord au communisme et la création d'un illusoire bastion anticommuniste au Sud.

43. Je puis d'ailleurs affirmer à ces stratèges que leur plan de division est voué à l'échec, car le Sud-Laos est, en fait, aussi perméable aux infiltrations du Pathet-Lao que le Sud-Viet-Nam l'est au Vietminh.

44. Le monde a les yeux fixés sur la crise congolaise. Je me permettrai cependant d'attirer l'attention de l'Organisation sur les dangers que la situation actuelle du Laos présente pour le maintien de la paix en Asie. Si, à l'origine de cette situation, nous trouvons indiscutablement des ingérences étrangères des deux blocs, il devient évident que, pour éviter les risques d'une épreuve de force, la seule solution raisonnable et valable pour réduire ce nouveau et dangereux foyer de troubles est une neutralisation du Laos, accompagnée de garanties internationales de son unité et de son intégrité territoriale.

45. Le Cambodge, depuis la proclamation solennelle de sa neutralité, en 1955, a également connu les pressions les plus directes, les exactions innombrables de certains pays engagés. Nous avons dû faire face aux revendications territoriales injustes et injustifiées, aux incursions armées, au blocus économique, aux attentats, aux encouragements à la révolte et à la sécession, aux permanentes provocations par la voie de la presse et de la radio. Mais notre peuple a fait bloc autour d'un trône presque bimillénaire et a exprimé sa résolution de lutter jusqu'à son dernier souffle pour défendre son indépendance et son intégrité territoriale.

46. Notre neutralité, notre liberté, notre indépendance, aujourd'hui, demeurent indemnes, mais nous ne croyons pas pour autant à la fin des épreuves que nous réservent les luttes acharnées des deux blocs idéologiques dans cette partie du monde. Actuellement, nous connaissons une certaine accalmie qui nous évite de tenir la vedette de l'actualité internationale. Notre seul désir est que durent cette accalmie et cet effacement qui nous permettent de travailler tranquillement à notre édification nationale.

47. Certains reprocheront peut-être aux petits pays comme le nôtre de faire preuve d'égoïsme, de ne penser qu'à leur propre sort et de refuser de participer aux grands courants idéologiques qui se partagent le monde. Mais les grandes puissances elles-mêmes ne sont-elles pas soucieuses avant tout et dans toutes leurs actions de leurs intérêts propres? Cela est d'ailleurs parfaitement normal. De notre côté, nous pensons être en droit, compte tenu des problèmes vitaux qui nous assiègent, de nous tenir éloignés des blocs et des organisations militaires, dites défensives, qui se révèlent souvent, à l'usage, de nature à entraîner les peuples dans des aventures qui ne les concernent pas et où ils ont tout à perdre et bien peu à gagner.

48. Les petits pays pauvres et sous-développés comme le nôtre estiment généralement plus urgent de combler le retard qui les sépare des pays modernes et prospères que de participer à des querelles qui leur sont étrangères, de prendre part à des conflits qui, dans tous les cas, les dépassent, ou de se bercer de l'illusion orgueilleuse et insensée de jouer un rôle historique dans l'évolution du monde. Pour notre part, nous laissons les grandes puissances écrire l'histoire du monde et avons pour modeste ambition de contribuer dans la mesure de nos faibles moyens, mais avec une absolue sincérité, à une meilleure compréhension entre tous les peuples et au maintien de la paix.

49. Dans ce désir de minimiser les risques de friction entre les blocs antagonistes dans cette région névralgique du monde qu'est l'Asie du Sud-Est, dans le dessein d'assurer la tranquillité à des peuples faibles et pacifiques, le Cambodge croit qu'il serait dans l'intérêt général de réaliser avec le Cambodge et le Laos une zone neutralisée, une zone dont la neutralisation très stricte serait sérieusement et solennellement garantie, d'une part par les grandes puissances occidentales: Etats-Unis, Royaume-Uni, France, et leurs alliés asiatiques, Thaïlande et Sud-Viet-Nam, d'autre part les puissances socialistes: Union soviétique, République populaire de Chine, et leur allié, le Nord-Viet-Nam. Ce qui signifierait que les deux blocs, d'un commun accord, admettraient de rayer le Cambodge et le Laos de la liste de leurs zones de rivalités d'influences et de considérer ces deux Etats comme des Etats tampons destinés à éviter un contact direct qui est une cause permanente de conflits. On ne saurait oublier que les deux grandes puissances coloniales du siècle dernier, la France et la Grande-Bretagne, eurent parfois recours à la création ou au maintien de tels Etats tampons entre leurs possessions extérieures. Cet exemple qui fit ses preuves dans le passé mériterait d'être retenu aujourd'hui pour éviter le pire.

50. Depuis les Accords de Genève de 1954, on a parfois évoqué la neutralisation du Cambodge et du Laos. Mais en fait on admet très mal que cette neutralité puisse être réelle. Après avoir exercé des pressions extérieures, on en est venu à créer à l'intérieur de ces pays et contre la volonté profonde de leurs peuples des clans militant ou conspirant en faveur d'un alignement sur l'Ouest ou sur l'Est, ce que l'on qualifie le plus sérieusement du monde de neutralité prooccidentale et de neutralité procommuniste!

51. Le Cambodge ne connaît et n'applique qu'une seule espèce de neutralité, et le peuple cambodgien tout entier souhaite que les grandes puissances reconnaissent définitivement, non seulement en paroles mais en actes, cette neutralité qui est la seule garantie de notre survie en tant que nation indépendante et libre.

52. Le concept même de neutralité est loin d'être admis dans le monde occidental. Certains journaux prétendent que la neutralité est une absurdité et le non-engagement une lâcheté. Il est pourtant de fait que les concepts de neutralité et de non-engagement ont des résonances profondes parmi les peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine qui ont subi la sujétion colonialiste et impérialiste et se méfient à juste titre des organisations militaires dites défensives comme des organisations politiques qui dissimulent les éternels impérialismes.

53. Les nations engagées qui s'irritent de voir leur prosélytisme buter contre la volonté obstinée de neutralité du tiers monde devraient se pencher avec un peu plus de compréhension sur ces peuples qui refusent l'alignement. Peut-être pourront-elles admettre, alors, que leurs préoccupations majeures sont fort éloignées de celles de peuples pour lesquels sortir de leur état de sous-développement représente le problème numéro un. Comment peut-on d'ailleurs imaginer un alignement politique sincère entre des nations dont les peuples sont séparés par des niveaux de vie qui vont de l'opulence à l'extrême pauvreté et même à l'état de faim endémique?

54. Les événements récents de Cuba, du Japon, de Corée du Sud, du Laos, sont autant de confirmations de cette attirance vers une position de neutralité, vers un refus de participer au jeu dangereux que les grandes puissances leur proposent. Cette attitude qu'adopte plus du tiers de l'humanité est-elle une absurdité et une lâcheté ou plus simplement une manifestation de l'instinct de conservation lié à un amour bien humain de la liberté?

55. En 1953, lorsque la France a transféré au Cambodge les dernières compétences qu'elle détenait encore, certains journaux reflétant des opinions quasi officielles accordèrent à notre pays une survie de quatre ans ... "avec la grâce de Bouddha et de M. Ho Chi-minh". En 1955, après la proclamation de notre neutralité, cette même presse, à laquelle devait se joindre un bon nombre d'hommes politiques d'Occident, nous prédit un effondrement catastrophique dans un délai plus court encore. Pourtant, sept années ont passé et chaque année a vu se consolider notre indépendance et notre neutralité pendant que, dans le même temps, près ou loin de nous, de nombreux pays, hélas! ont connu les troubles les plus graves. Or, nos adversaires expliquent le succès de notre neutralité en affirmant que les pays qui nous entourent ont eu le courage de s'engager à notre place et de détourner sur eux l'hostilité du monde communiste!

56. Je sollicite une plus grande équité à notre égard, car, si cette affirmation n'est guère justifiable, nous sommes fondés, pour notre part, à exprimer nos craintes pour notre tranquillité menacée par la grave détérioration de la situation dans les pays voisins. Et aussi je me permets de solliciter de l'Assemblée un appui efficace aux peuples

pacifiques des Etats de l'ex-Indochine afin qu'ils puissent retrouver et conserver cette paix et cette stabilité qu'ils appellent de tous leurs vœux.

57. A mon humble avis, il n'existe qu'une solution qui permette d'atteindre ce but: une neutralisation réelle, effective, stricte des pays qui ont eu la malchance de se trouver géographiquement pris entre les deux blocs rivaux et, avec cette neutralisation, l'abandon de toute pression, de toute ingérence, de toute subversion de la part des puissances étrangères.

58. Je crois enfin devoir prolonger mon discours — ce dont je prie les représentants de bien vouloir m'excuser — en précisant comment le Cambodge conçoit la coexistence pacifique. Je pense que ces quelques précisions ne seront pas vaines, car, si la coexistence pacifique est à l'ordre du jour, il est fort possible que tous ceux qui se proclament ses adeptes n'accordent pas à ces deux mots le même sens que nous. La coexistence pacifique, en effet, ne doit pas consister simplement à se tolérer ou même à se tendre la main tout en cherchant le point faible de celui qui reste l'adversaire.

59. A cet égard, nous avons été fort heureux d'entendre de grands hommes d'Etat exprimer leur volonté de mettre fin à la course aux armements pour se consacrer à une compétition pacifique. Sans nul doute, le qualificatif de "pacifique" est, à première vue, séduisant et représente incontestablement un progrès sur l'aspect principalement militaire de la compétition actuelle. Néanmoins, cette nouvelle compétition contient en promesses des luttes idéologiques génératrices de troubles. D'ailleurs, nous ne pensons pas que l'uniformisation idéologique soit souhaitable pour l'humanité.

60. En ce qui le concerne, notre peuple a adopté une forme de démocratie socialiste bouddhique qui lui est particulière, répond parfaitement à ses aspirations et lui permet de réaliser d'incontestables progrès matériels, sans pour autant renier ses traditions et une conception de l'existence qu'il ne voudrait abandonner pour rien au monde.

61. Pour nous, Cambodgiens, la coexistence doit être en premier lieu réellement pacifique, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas être seulement renonciation à la guerre généralisée et totale, mais encore renonciation aux épreuves de force localisées, aux petites guerres par personnes interposées, telles que notre pays les a connues, telles que le Laos, le Congo et bien d'autres les connaissent.

62. La coexistence pacifique suppose aussi une renonciation formelle à imposer sa politique ou son idéologie à d'autres peuples. Elle suppose la renonciation à dénationaliser, par la corruption ou l'endoctrinement d'une partie des citoyens d'un pays, pour les amener à renier les intérêts de leur patrie, à ne tenir aucun compte des sentiments profonds du peuple, en s'imposant par la violence sous la forme de coups d'Etat ou de révolutions.

63. La coexistence suppose enfin que les nations puissantes et riches viennent de plus en plus en aide aux peuples faibles et pauvres et qu'elles le fassent dans un pur esprit de désintéressement et de sincère solidarité et non dans un dessein de propagande et de subversion. Si une compétition pacifique doit s'exercer entre les supergrands, je pense que ce domaine de l'aide aux peuples qui souffrent de la

faim, des épidémies, des calamités naturelles, leur offre le plus beau et le plus noble champ d'action qui puisse être.

64. Mais, jusqu'à ce jour, l'importance de l'aide accordée aux pays sous-développés n'est fonction ni de leur population, ni de leur état de pauvreté et de leurs besoins, ni de leur volonté, de leurs efforts de construction, de leurs mérites. Cette aide est, dans la plupart des cas, conditionnée par l'importance de l'enjeu que constituent ces pays dans la lutte d'influence que se livrent les blocs, par leur degré de docilité ou d'alignement à l'égard de ces blocs, ou par leur capacité à les menacer ou à leur créer des inquiétudes majeures.

65. Enfin, qu'il nous soit permis de féliciter nos grands amis, surtout nos amis soviétiques, pour leurs étonnants progrès scientifiques qui permettront prochainement à l'homme de s'élancer à la conquête du cosmos. Mais ces progrès nous rendent plus tangible encore la tragique ironie qui veut que les hommes dont la puissance ne fait que croître montrent aussi peu de sagesse dans leur comportement et persistent à s'entre-tuer pour de simples différences de conception sur les moyens d'accéder au bonheur, ou pour d'autres motifs, plus injustifiables encore!

66. Au terme de cet exposé, je mesure combien j'ai abusé du temps et de la patience du Président et des membres de l'Assemblée d'autant plus qu'étant donné la petitesse de notre pays, il eût été sans doute normal que j'en abrège la durée de deux tiers. Je les prie de m'en excuser, comme je sollicite leur indulgence pour nos remarques quelque peu impertinentes à l'égard des blocs et des grandes puissances.

67. A ce propos, qu'il me soit permis de tenter de détruire un malentendu. Certains journaux du "monde libre" ont affirmé que les pays neutres ou neutralistes profitent de la rivalité des deux camps pour les jouer l'un contre l'autre avec une habileté diabolique et en tirer d'immenses profits moraux et matériels. C'est accorder aux petites nations un machiavélisme, une duplicité et une inconscience assez exceptionnels! Pour sa part, le Cambodge neutre connaît trop, pour les avoir subies, les néfastes conséquences des rivalités entre les grands de ce monde pour oser les utiliser à son avantage.

68. Le fameux magazine *Time*, qui s'intéresse beaucoup à notre pays, a écrit avec un humour douteux: "Sihanouk unveiled a second rule of aidmanship: always bite the hand that feeds you." Nous sommes accoutumés à ce genre de gentillesse à notre égard et avons dépassé le stade de l'indignation. Est-il besoin de vous affirmer que cette formule grinçante ne correspond nullement à la réalité, ni pour nous ni pour les autres pays sous-développés et non alignés?

69. Nous sommes sincèrement reconnaissants de l'aide qui nous est accordée par les grandes et riches puissances, mais nous ne pouvons accepter que l'aide qui contribue à améliorer le sort de notre peuple et à nous permettre de sortir de notre état de sous-développement. Car ce que beaucoup de représentants ignorent peut-être, mais que bien des petits nations assistées n'ignorent pas, c'est que, trop souvent, à une aide amicale et prévue par des accords officiels vient s'ajouter une aide clandestine et beaucoup moins amicale.

70. Cette dernière forme d'aide, dont on ne parle jamais et que l'on s'indigne même de voir évoquer, peut se présenter sous plusieurs formes: soit la subversion directe, soit le soutien ou la création tout artificielle de groupes d'opposants, soit l'achat de la conscience d'hommes que l'on croit assez forts pour réaliser la sécession de certaines provinces et détruire la neutralité et le régime national, soit la mise en condition de l'opinion publique par l'achat d'une partie de la presse nationale.

71. Malgré toute ma bonne volonté, malgré mes sentiments d'amitié à l'égard des pays qui nous apportent une aide officielle, il m'est impossible de fermer les yeux sur cette aide que nous n'avons pas demandée et qui menace directement notre indépendance, notre intégrité territoriale et notre unité nationale. Si l'octroi d'une aide officielle doit comporter des obligations contraires à nos convictions, à nos intérêts profonds et à notre honneur, et s'il autorise le mépris à notre égard, nous préférons être le loup de la fable d'Esopé que d'en être le chien!

72. Bref, il faut que l'on sache que je ne mords pas la main qui vient en aide à notre peuple, mais l'autre main, celle qui cherche à nous mettre à mort.

73. J'espère maintenant que les membres de l'Assemblée seront assez indulgents pour me permettre d'exprimer quelques idées sur le déroulement de la présente et des futures sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies. L'aspect traditionnel de notre assemblée vient, en effet, d'être bouleversé de façon impressionnante par la décision des chefs d'Etat et des grands leaders de participer personnellement aux débats. Nous pensons que la participation des chefs d'Etat aux sessions annuelles de l'Assemblée générale constitue une arme à double tranchant à l'égard des problèmes mondiaux dont la solution doit être recherchée. En effet, si la présence des chefs d'Etat peut être bénéfique et efficace pour résoudre ces problèmes, elle peut être aussi très dangereuse si les paroles et les actes n'amènent aucun résultat pratique.

74. La présence des chefs d'Etat à l'Organisation des Nations Unies a fait lever un grand espoir dans toutes les nations et parmi tout les peuples. Il serait désastreux que cet espoir soit déçu.

75. Dans le passé, la diplomatie internationale était principalement le fait des ambassadeurs qui pouvaient toujours être désavoués. En quelques années, elle est devenue l'apanage des ministres des affaires étrangères, puis des chefs de gouvernement et enfin des chefs d'Etat. Sans nul doute, mes compatriotes ont été très enthousiasmés par ce nouvel aspect de la diplomatie internationale, par les conférences "au sommet", par les réunions à l'échelon le plus élevé. Mais ils ont été très déçus par l'échec de la récente Conférence "au sommet" réunie à Paris, qui a balayé les espoirs en une coexistence pacifique et amicale et relancé une guerre froide qui terrifie plus que jamais les isolés, les petits, les "sans-grade" que nous sommes.

76. C'est pourquoi nous pensons que les chefs d'Etat et les chefs de gouvernement qui sont venus siéger cette année assument une redoutable responsabilité, celle du succès ou de l'échec des travaux des Nations Unies à cette quinzième session. Si nous ne parvenons pas à donner aux peuples que nous représentons des

assurances précises sur une heureuse et prochaine issue des discussions sur les problèmes vitaux, cet échec risquera fort de conduire à des catastrophes.

77. Si les représentants des grandes puissances ne se rencontrent que pour se mettre d'accord sur la permanence de leur désaccord, quels seront les sentiments des centaines de millions d'hommes qui souhaitent la paix, la liberté et la justice?

78. Pour terminer, je voudrais, au nom de mon pays, le Cambodge, présenter nos très sincères félicitations au nouveau Président de l'Assemblée générale pour son élection. Nous sommes particulièrement heureux d'y voir la marque de l'estime dont jouit dans le monde l'Irlande, nation fière, courageuse et jalouse de son indépendance.

79. Enfin, je voudrais formuler à l'intention de toutes les délégations présentes nos vœux les plus chaleureux de succès dans leurs travaux.

80. M. MACMILLAN (Premier Ministre du Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Je voudrais d'abord féliciter le Président de son élection à ses hautes fonctions. J'éprouve un plaisir particulier, comme Premier Ministre du Royaume-Uni, à m'adresser à cette assemblée sous la présidence du représentant d'un pays avec lequel le mien a tant de liens étroits.

81. Cette quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies doit être d'une grande importance dans les affaires mondiales. En vérité, aucune de nos sessions, depuis la fondation de l'Organisation, n'avait jamais réuni tant de personnalités internationales ni suscité dans l'opinion publique un si large intérêt.

82. Dans cette grande assemblée, où près de 100 nations sont représentés, il est inévitable que les avis diffèrent. Certains discours prononcés ici ont été partisans et même violents. Je m'efforcerai de ne pas suivre cet exemple, car je pense que ce serait en désaccord avec le véritable état d'esprit de l'ensemble des représentants présents dans cette salle ou de l'opinion à l'extérieur.

83. Je dirai même que, comme une éponge pleine, l'opinion publique est presque saturée du flot continu de la propagande. Elle ne peut en absorber davantage. Dans le monde entier, les gens, dans leur présent état d'esprit, commencent à se lasser d'entendre toujours les mêmes mots d'ordre et les mêmes cris de ralliement.

84. Dans le saisissant discours qu'il a prononcé lundi dernier [871ème séance], le Premier Ministre du Canada a montré l'alternative devant laquelle nous sommes. Allons-nous nous laisser entraîner en une controverse stérile d'accusations et de contre-accusations, de plaintes et de réfutations, ou bien allons-nous chercher, par une discussion raisonnée, des solutions pratiques aux nombreux problèmes qui se posent à nous aujourd'hui?

85. Ce n'est pas dans le cadre de la guerre idéologique que ces problèmes recevront une solution. Ce que nous devons apprécier, lorsque nous examinons la valeur de toute proposition particulière, c'est si elle est pratiquement applicable et si elle peut contribuer au règlement des pressantes difficultés des temps critiques où nous vivons.

86. Tel a été le grand intérêt du remarquable discours que le président Eisenhower a prononcé ici jeudi dernier [868ème séance].

87. Une période de crise est toujours riche en possibilités offertes. La présente session de l'Assemblée générale est dramatique, mais elle peut marquer dans l'histoire. Elle peut être le début d'une période d'aggravation constante, se terminant, autant que l'on puisse prévoir, tragiquement. Ou bien, elle peut être le point de départ d'une amélioration.

88. Nous sentons tous, au fond de nos cœurs, que tandis que le monde semble se rapetisser, il doit, s'il veut survivre, s'unir plus étroitement. Mais chaque crise met en évidence qu'il est difficile de respecter à la fois les deux principes de la paix et de la justice, et nous passons tous par des moments de doute. Néanmoins, quelles que soient ses difficultés et peut-être ses insuffisances, l'Organisation des Nations Unies est la meilleure et même la seule organisation dont nous disposons. Son influence grandit constamment. Comme toute organisation, elle peut certainement être améliorée. Le Président des Etats-Unis a fait certaines suggestions à cet effet et je les accueille avec grande satisfaction. Elles tendent à accroître, non à réduire, le pouvoir dont dispose l'Organisation pour résoudre les crises qui peuvent survenir.

89. La proposition faite [869ème séance] par le Premier Ministre de l'Union soviétique semble, si je puis dire, tendre à l'effet contraire, car elle aurait pour effet l'extension du veto, avec toutes les difficultés qu'il entraîne, au domaine du Secrétariat. Dans cet édifice permanent du Secrétariat, elle introduirait à demeure nos divisions, que nous devons tous espérer passagères. Je crois donc que la majorité des Etats Membres ne pourra pas l'accepter.

90. La division actuelle du monde étant une réalité, l'intervention des Nations Unies est souvent le seul moyen d'empêcher l'extension de ces rivalités à des zones où elles pourraient être la source non seulement de troubles locaux mais encore d'un danger pour le monde entier. C'est pourquoi le Gouvernement du Royaume-Uni considère que l'action des Nations Unies au Congo était opportune et doit être poursuivie. Nous ne pensons pas que les différends d'ordre constitutionnel entre les dirigeants congolais relèvent de la compétence de l'Assemblée. C'est à eux et au peuple congolais de juger comment leur Constitution doit être interprétée, comment leurs différends doivent être résolus. Mais il serait certainement tragique que le Congo devienne le théâtre de la lutte entre les deux grands groupes de puissances. Je crois qu'en grande majorité nous voyons dans les Nations Unies le meilleur moyen de l'empêcher. C'est de première importance pour les Congolais. C'est de première importance pour toute l'Afrique, où tant de nations nouvelles naissent aujourd'hui. Je me permettrai de revenir un peu plus tard sur cette question de portée plus grande.

91. Quant au Secrétaire général, je tiens à m'associer à l'expression de confiance qui a été manifestée de maints côtés, de confiance en son énergie, son esprit d'initiative et, surtout, son intégrité.

92. La présente session, disais-je, peut être le point de départ d'une amélioration; et, comme je suis optimiste par nature, je n'en désespère pas. Quoi qu'il en soit, c'est pour cette raison que je suis venu ici. Au cours de ces dernières années, j'ai essayé d'apporter quelque contribution à la détente et je me suis publiquement affirmé partisan des négociations. Ma visite à Moscou, où j'ai eu de longs et importants entretiens avec M. Khrouchtchev, a été suivie d'une série d'échanges de visites entre les hommes d'Etat des pays protagonistes. Ces visites semblaient sur le point d'avoir pour couronnement la Conférence "au sommet", à Paris. Le choix même de cette capitale, de préférence à un lieu de rencontre international comme Genève, laissait prévoir la possibilité de réunions successives qui auraient pu avoir lieu, par exemple, à Moscou, à Washington et à Londres. Une période aurait alors suivi, sinon d'entente, du moins d'efforts soutenus pour s'entendre.

93. Nous savons tous ce qui s'est passé à Paris et il ne servirait à rien maintenant de récriminer. Mais les peuples du monde ont été profondément déçus de notre échec et attendent que nous réparions ce revers et qu'en temps opportun nous nous remettions à l'œuvre. J'espérais, comme l'espéraient le président Eisenhower et le président de Gaulle, et comme l'espérait aussi, je pense, M. Khrouchtchev, que cet échec serait temporaire. Au soir de la réunion de Paris, le 17 mai 1960, les trois hommes d'Etat occidentaux ont publié une déclaration, d'où je me permettrai de citer ceci. Voici ce que nous avons déclaré:

"Ils demeurent convaincus que toutes les questions en suspens doivent être réglées non par l'usage ou la menace de la force, mais pacifiquement et par la voie de négociations."

Et nous ajoutions:

"Ils seront prêts à prendre part à de telles négociations dans l'avenir, à tout moment qui paraîtrait approprié."

94. M. Khrouchtchev, de même, bien qu'il se fût permis quelques dures paroles, semblait très désireux de considérer comme temporaire, non comme permanent, l'obstacle qui barrait notre chemin. Quoi qu'il en soit, c'est dans cet esprit que j'ai agi durant la période pendant laquelle j'ai été Premier Ministre de mon pays et c'est dans cet esprit que je parle aujourd'hui.

95. A tout moment de l'histoire du monde, les hommes ont tous tendance à être obsédés par leurs propres idéologies. Ils peuvent ainsi devenir prisonniers de leurs propres thèses.

96. La grande division du monde d'aujourd'hui doit être considérée dans une vaste perspective historique. Quel surprenant contraste entre les étonnants succès de la science moderne et les fâcheux échecs de la politique de notre époque. Nous lançons au loin dans l'espace des engins qui tournent autour de la Terre. Nous n'assignons guère de limites à notre ambition de découverte. Bientôt, nous dit-on, nous irons dans la Lune. S'il est cependant d'autres êtres vivants qui nous regardent d'autres planètes, comme la comédie humaine doit leur sembler étrange! Avec toutes ces vastes connaissances, amassées au cours de milliers d'années d'efforts qui les ont

conduits de l'état sauvage et de la superstition aux techniques les plus raffinées, comme il doit paraître étrange de voir les hommes se battre, se quereller, s'en prendre non aux problèmes réels qui se posent à eux — problèmes économiques, problèmes sociaux, problèmes médicaux, problèmes agricoles — mais s'en prendre les uns aux autres, jusqu'à risquer peut-être leur destruction mutuelle dans une guerre nucléaire accidentelle!

97. Et pourtant, tandis que leurs dirigeants se querellent, jamais les peuples, laissés à leur naturel, n'ont été plus unanimes quant à leurs besoins et à leurs aspirations. Du point de vue matériel, les peuples veulent la paix, la prospérité, le progrès: et ils veulent peut-être autre chose encore: l'occasion de penser par eux-mêmes les plus grandes questions que l'homme ait à méditer durant son bref passage sur terre — ses relations avec autrui et ses relations avec Dieu.

98. C'est donc comme chargés d'une mission pour le compte de nos peuples dont nous sommes les ministres, que nous autres qu'on appelle des hommes d'Etat devons nous mettre à l'œuvre aujourd'hui. Mais pour libérer l'humanité de l'ignorance, de la pauvreté et de la peur, nous devons au moins nous libérer nous-mêmes des mots d'ordre vieillissants et usés, des cris de guerre désuets. Je prendrai un seul exemple. On a fait grand usage ici de certains mots comme "colonialisme" et "impérialisme", sans tenir grand compte des faits réels, du moins des faits de l'histoire coloniale et impériale moderne. M. Khrouchtchev a beaucoup joué sur ce thème, mais manifestement le développement qu'il en a donné déformait complètement les choses.

99. Après avoir entendu la brillante réfutation faite par le Premier Ministre du Canada dans son discours de lundi dernier [871ème séance], nul ne peut douter de la vérité.

100. Sans vouloir reprendre les comparaisons que M. Diefenbaker a établies avec ce qu'ont fait les pays communistes, je crois opportun de rappeler pendant quelques instants l'histoire de mon propre pays.

101. Je ne saurais mieux le faire qu'en reprenant les paroles que j'ai adressées à M. Khrouchtchev lui-même en réponse à une de ses communications, l'été dernier. Je parlais de "la politique que les gouvernements britanniques, de quelque parti politique qu'ils fussent, ont suivie non seulement depuis la guerre, mais depuis de nombreuses générations". Je disais ensuite ceci:

"Pendant plus d'un siècle, nous avons eu pour but de guider nos territoires dépendants vers la liberté et l'indépendance. Depuis la seconde guerre mondiale, l'Inde, le Pakistan, Ceylan, le Ghana et la Malaisie, avec plus de 510 millions d'habitants, ont atteint ce but de l'indépendance politique et économique. Nous y avons contribué par l'assistance technique et par l'aide financière. Tous ces Etats sont des membres complètement indépendants de notre libre association du Commonwealth. Et ce mouvement n'est pas terminé."

102. Où sont les représentants de ces anciens territoires britanniques? Ils siègent ici même, dans cette salle. A côté de pays indépendants depuis plus longtemps comme le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Union sud-africaine, siègent les représen-

tants de l'Inde, du Pakistan, de Ceylan, du Ghana, de la Malaisie. Ils siègent ici même. Dans quelques jours, la Nigéria se joindra à nous. Le Sierra Leone, puis la Fédération des Indes occidentales suivront. D'autres encore viendront à leur tour. Chypre est déjà représentée ici. Ce problème de Chypre, qui a toujours été un problème international plutôt que colonial, est maintenant résolu. Un accord amiable entre tous les pays intéressés a fait de l'île une République indépendante. Qui osera dire qu'il y ait là autre chose que l'histoire d'un progrès constant et généreux?

103. Bien entendu, même dans notre Commonwealth de nations indépendantes, des divergences d'opinion ne peuvent manquer de se produire. Mais, pour aiguës qu'elles puissent être, les pays membres cherchent honnêtement à les résoudre par des moyens pacifiques. Nous en avons eu récemment un exemple remarquable. Après de nombreuses années, l'Inde et le Pakistan, avec le concours de l'un des plus puissants organismes des Nations Unies, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, et avec l'appui généreux des Etats-Unis, du Royaume-Uni et d'autres pays du Commonwealth, ainsi que de la République fédérale d'Allemagne et d'autres pays encore, sont parvenus à un accord sur l'épineuse question des eaux de l'Indus.

104. De même, l'Empire colonial français s'est changé en une Communauté de nations libres, dont les représentants siègent aujourd'hui avec nous.

105. En Afrique, plus que partout ailleurs, nous assistons à une transformation politique extraordinaire. La majeure partie de ce continent a déjà obtenu son indépendance et l'honneur en revient surtout aux grands peuples africains eux-mêmes. Ceux d'entre nous qui les ont aidés à se constituer en nations ont droit d'en être fiers eux aussi, car c'est avec leur concours que les peuples de ces pays ont pu réaliser leurs aspirations de paix, d'indépendance, de prospérité et de liberté individuelle. Nous savons que ces peuples veulent réaliser ces aspirations sous une forme qui leur convienne et non selon quelque moule idéologique imposé de l'extérieur. Nous savons qu'ils veulent éviter la violence et le désordre, qui appellent les pressions et interventions de l'extérieur. Pour maintenir leur indépendance réelle, les nouvelles nations doivent défendre avec succès leurs propres intérêts. En aidant les peuples de ces pays dans leur progrès vers l'indépendance, nous avons consacré nos efforts non à réprimer les forces du nationalisme, mais à les orienter vers la création de nations nouvelles, fortes et vigoureuses que ne divisent pas des dissensions tribales, idéologiques ou raciales, et sûres de cette force que seules la liberté et la prospérité peuvent donner.

106. J'admets, certes, que dans ce tableau de l'évolution du Commonwealth il est encore des zones où se présentent des difficultés. Dans certaines parties de l'Afrique, des Européens, des Asiatiques et des Africains vivent côte à côte. Mais notre but demeure clair et constant: créer des sociétés — ou aider les peuples de ces pays à se constituer en sociétés — dont tous les membres, quelles que soient leur race, leur tribu, leurs croyances religieuses puissent vivre et travailler de concert. Telle est la mission que nous nous sommes assignée et pour laquelle nous continuerons notre œuvre.

107. En cette année 1960, une si grande année pour les peuples de l'Afrique, on peut déjà voir cette mission remplie dans certains pays; elle le sera bientôt dans d'autres. Avec l'aide que nous leur donnons volontiers, les peuples de ces pays progressent de façon soutenue vers le but de l'indépendance politique; la Nigéria, le Sierra Leone et le Tanganyika fournissent autant d'exemples de l'harmonie et de l'accord qui règnent entre nous et les dirigeants de ces peuples et qui ont permis ce progrès. Mais ce dont les peuples d'Afrique, comme les peuples d'Asie, ont besoin en même temps que de la liberté, c'est de ces choses dont le président Eisenhower a parlé dans son discours: alimentation, développement, instruction, non-participation à la course aux armements. Sur ces fondements, les peuples peuvent édifier des nations. La guerre idéologique les détruirait. Je crois donc avoir le droit, le devoir même de dire que, selon moi, ces cris de guerre de colonialisme et d'impérialisme ne sont plus de saison.

108. Il en est de même de bien des vieux conflits séculaires de l'Europe. Les communistes ont dénoncé à grands cris, à l'Assemblée et ailleurs, le gouvernement et le peuple de la République fédérale d'Allemagne. Là encore, je suis stupéfait du caractère rétrograde et réactionnaire de la plupart de leurs arguments. Les représentants de la Pologne et de la Tchécoslovaquie ont parlé de cet esprit de revanche qui, selon eux, revivrait en Allemagne de l'Ouest. Je me vois obligé de dire, avec tout le respect qui leur est dû, que leurs propres discours ne m'ont pas paru débordants de l'esprit de réconciliation.

109. Le représentant de la Tchécoslovaquie a soutenu que l'OTAN — et j'utilise ses propres termes — "...est devenue l'instrument du militarisme de l'Allemagne occidentale pour la préparation de nouvelles conquêtes" [871^e séance, par. 96]. Quels sont donc les faits? Par sa déclaration du 3 octobre 1954, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a formellement souscrit aux obligations, inscrites dans la Charte des Nations Unies, de régler ses différends internationaux par des moyens pacifiques et de s'abstenir, dans ses relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force. Dans la même déclaration, il s'est engagé à ne jamais tenter de réaliser la réunification de l'Allemagne ou d'apporter une modification quelconque à ses frontières actuelles par l'emploi de la force.

110. Je serai franc. Je représente un pays qui n'a pas de raison particulière de considérer le militarisme allemand avec une faveur spéciale. Deux fois au cours de ma vie, mes compatriotes ont très gravement souffert dans leurs personnes et dans leurs biens, du fait du militarisme allemand. Mais nous devons regarder devant nous, non en arrière. On ne peut pas non plus, selon un mot célèbre, "inculper un peuple entier". L'Allemagne est divisée en Allemagne de l'Est et Allemagne de l'Ouest, et c'est pourquoi le peuple allemand, malgré son nombre et sa grandeur, ne peut pas être représenté aujourd'hui à l'Assemblée. L'Allemagne de l'Est est armée; l'Union soviétique y a de grandes forces armées. Voilà l'un des aspects de la triste situation dans laquelle le monde se trouve aujourd'hui. Et cependant, on voudrait condamner le réarmement de l'Allemagne de l'Ouest. Il est un vieil adage au sujet de la paille et la poutre.

111. J'entends bien que pour certains l'Allemagne de l'Est est un paradis communiste, l'Allemagne de l'Ouest un enfer capitaliste. Je remarque cependant qu'au cours des 12 dernières années, 2 millions et demi de personnes ont quitté l'Allemagne de l'Est pour l'Allemagne de l'Ouest, de leur propre mouvement, et que cet exode se poursuit. Il y a certainement quelque renseignement à tirer de ce simple chiffre. Quoi qu'il en soit, il me semble que les autorités soviétiques, au lieu de tant parler de façon générale du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, pourraient bien expliquer pourquoi elles l'ont toujours refusé au peuple de l'Allemagne de l'Est. D'autre part, on accuse l'Allemagne de l'Ouest de chercher des alliés. Du moins ce pays les a-t-il cherchés librement, de son propre gré, et les a-t-il cherchés parmi ses amis naturels, parmi les pays qui, d'une manière générale, ont des institutions libres et démocratiques, semblables aux siennes. De plus, en ce qui concerne son réarmement, l'Allemagne de l'Ouest a voulu organiser ses forces défensives entièrement dans le cadre d'une alliance occidentale intégrée et accepter de strictes limitations quant à la nature ses armements et à l'emploi de ses forces. La République fédérale d'Allemagne ne peut donc en aucune façon entreprendre une action militaire indépendante qui risquerait de menacer la paix.

112. J'ai cru opportun de dire ces choses. Néanmoins, quelle que soit notre opinion, il est certainement des points sur lesquels nous devons nous affranchir des préoccupations du passé et regarder vers l'avenir. De grands problèmes se posent en ce qui concerne l'avenir de l'Allemagne. Le problème de Berlin est difficile et délicat. Mais je soutiens que ces problèmes doivent être résolus non en enfreignant ou en annulant des accords internationaux, mais en s'efforçant honnêtement, avec patience, de parvenir à un accord par des négociations. C'est dans cet esprit que la réunion des quatre ministres des affaires étrangères^{1/} a réalisé l'an dernier des progrès considérables, et, si le même esprit pouvait régner aujourd'hui, il n'y aurait pas de crise à propos de Berlin.

113. Si seulement nous pouvions retrouver cet esprit qui semblait nous animer voilà quelques mois à peine, nous pourrions nous remettre à l'œuvre. Ici comme ailleurs, le conflit entre l'Est et l'Ouest ne peut se résoudre par la faiblesse, par l'épuisement matériel ou moral d'un camp ou de l'autre. En cette ère nucléaire, il ne peut se résoudre par la victoire d'un camp ou de l'autre sans que cela signifie l'anéantissement des deux. J'affirme donc que nous ne pourrions atteindre notre but qu'en reconnaissant de plus en plus que nous avons tous plus à gagner à un accord qu'à une agression.

114. Le problème pressant qui se pose aujourd'hui au monde n'est pas, ne doit pas être, celui de la suprématie d'un groupe de nations sur un autre, d'une idéologie sur une autre. La tâche pratique à accomplir doit être d'accroître les ressources mondiales et de satisfaire, par l'investissement public et l'investissement privé, les besoins de populations qui se développent et de populations qui évoluent vers la maturité politique. Comment? Par quels moyens?

115. Reconnaissons tout d'abord qu'en maints domaines l'Organisation des Nations Unies elle-même fait beaucoup. Notre dette est grande envers le Secrétariat pour son travail patient et dévoué d'organisation des programmes d'assistance technique. Le Fonds spécial entre maintenant en pleine activité. De plus, tout l'effort des Nations Unies a tendu à développer une meilleure compréhension entre les gouvernements et les peuples du monde entier, une compréhension de l'unité fondamentale du monde et de la nécessité de chercher aux problèmes économiques, comme aux problèmes politiques, une solution générale. En outre, nous devons répandre l'idée que l'intérêt de tous est l'intérêt de chacun, que le monde entier doit grandir et se développer ensemble et qu'aucune nation ne peut vivre et réussir isolée. Voilà les idées que sème partout l'œuvre de l'Organisation des Nations Unies.

116. Le Royaume-Uni accueille avec une faveur particulière les propositions faites par le Secrétaire général au cours de cette année en vue d'une assistance aux nouveaux pays indépendants, tant en Afrique qu'ailleurs. Tous, nous devons, dans la limite de nos moyens, donner le plus généreusement possible des hommes, de l'argent et du matériel aux pays peu développés du monde. Le gouvernement du Royaume-Uni accueille également avec faveur les propositions qui ont été faites la semaine dernière [868ème séance] par le président Eisenhower au sujet du programme africain, du Fonds spécial et du Programme élargi d'assistance technique. Comme le Gouvernement des Etats-Unis, nous pensons que le programme concernant l'envoi de personnel d'exécution, de direction et d'administration doit être étendu et doit être organisé sur une base permanente. Nous approuvons également l'importance accordée par le président Eisenhower aux besoins en matière d'enseignement, car l'instruction et la formation professionnelle sont les instruments essentiels de l'accession à la liberté et du progrès.

117. Dans notre Commonwealth — que l'on me permette de parler de lui une fois encore — des progrès considérables ont été accomplis dans ces domaines. On a entrepris avec succès le Commonwealth Education Scheme (programme d'enseignement dans le Commonwealth) et une part importante y est accordée aux pays d'Afrique. De même, la réunion des ministres des finances du Commonwealth qui vient de se tenir à Londres a décidé le lancement d'un plan spécial d'assistance du Commonwealth à l'Afrique, afin d'aider à faire face à la nécessité d'un relèvement des niveaux de vie dans les pays peu développés du Commonwealth.

118. Je me permets donc de dire que nous sommes fondés à trouver quelque encouragement dans ces œuvres, car elles progressent, et que nous sommes également fondés à reconnaître les immenses efforts accomplis depuis la guerre sur une échelle de grande ampleur par certaines institutions, comme la BIRD et le FMI, et les organismes qui leur sont associés. Il vient maintenant s'y ajouter la nouvelle Association internationale de développement. Bien qu'il s'agisse là uniquement d'organismes des Nations Unies, c'est un fait que leurs vastes opérations sont dues aux seuls efforts de quelques pays — et que ces pays ne sont pas des pays communistes. Ce sont les Etats-Unis, naturellement, qui ont participé pour la plus grande part à ces efforts. Le Royaume-Uni vient ensuite. De nombreux autres pays ont aidé. Je regrette de

^{1/}Conférence des ministres des affaires étrangères des quatre grandes puissances (11 mai-20 juin 1959, 13 juillet-5 août 1959).

constater que les pays communistes ne l'ont pas fait jusqu'ici.

119. Selon les chiffres les plus récents dont j'ai eu connaissance, le montant total net des fonds fournis pendant cette période par les gouvernements des pays d'Amérique du Nord — Etats-Unis et Canada — et les gouvernements des pays d'Europe occidentale, y compris le Royaume-Uni, est de 14 milliards de dollars. Cela représente 3 milliards et demi de dollars, en moyenne, par an. Telle est la somme qui a été effectivement dépensée par ces pays soit directement, soit par l'intermédiaire des organisations internationales. Cela ne comprend pas, naturellement, le montant considérable des investissements privés dans les pays en voie de développement.

120. Simplement à titre de comparaison et sans vouloir nécessairement insister sur le fait, la Russie et les autres Etats d'Europe orientale sont venus à l'assistance technique en 1954. Pendant toute la période qui s'est écoulée depuis cette date, le montant total de l'assistance promise ou engagée ne dépasse pas 3 milliards de dollars en tout, soit moins que la somme totale effectivement dépensée, nos pas seulement promise ou engagée, par les pays occidentaux en une seule année.

121. Je ne fais pas cette comparaison pour attaquer les Soviétiques. J'avais toujours espéré que ce grand problème du développement économique mondial pourrait être débattu lors d'une réunion au sommet. Le général de Gaulle avait même proposé publiquement de nouvelles mesures complémentaires et coopératives, communes à l'Est et à l'Ouest, qui seraient prises dans un domaine sans doute limité au début mais qui pourraient s'étendre. Quoi qu'il en soit, je suis persuadé que si nous pouvions faire revivre l'esprit du printemps dernier, il y aurait là matière à des entretiens féconds. On ne peut douter qu'une détente politique entre les deux grandes forces rivales de l'Est et de l'Ouest serait au bénéfice des nouveaux pays qui naissent et des pays sous-développés. Par conséquent, toute nouvelle conférence "au sommet" devrait être obligatoirement une conférence économique aussi bien que politique.

122. Nous devrions, certes, nous détourner de nos luttes internes et faire porter tous nos efforts sur le problème universel du développement. Par quoi en sommes-nous empêchés? Ce n'est pas par le manque de ressources techniques — elles sont très grandes et elles augmentent chaque année. Nous en sommes empêchés par la crainte et la suspicion. Le problème est donc d'écarter cette crainte et cette suspicion. Les puissances soviétiques ne cessent de critiquer les alliances défensives de l'Ouest. Ces alliances, de quoi sont-elles nées? D'une seule chose: de la crainte.

123. Quelle est la cause de l'alliance de l'OTAN? C'est la crainte, après les événements de 1948, de voir le communisme s'étendre à toute l'Europe, non par la persuasion, mais par la force. Un geste instinctif et naturel a rapproché les pays d'Europe occidentale. Ils ont demandé leur aide aux Etats-Unis et au Canada. La même politique d'expansion a conduit à la CENTO et à l'OTASE. Voyons les faits tels qu'ils sont. C'est la crainte qui a fait surgir les grandes forces de dissuasion de l'Ouest.

124. De son côté, le peuple russe craint sans doute — pour incroyable que cela puisse paraître à mes amis comme à moi-même — une attaque de l'Ouest. Ce sentiment est humain et peut se comprendre. Eux aussi se souviennent des invasions subies au cours des siècles, de Poltava à Stalingrad. Tant que régnera la crainte, tant que chaque peuple croira ne devoir compter que sur sa propre main droite pour défendre ses propres droits, la tension demeurera, la détente deviendra plus difficile, les armements du monde grèveront toujours plus lourdement nos ressources monétaires, scientifiques et techniques. Cela nous conduit donc à la clef du problème: le désarmement.

125. Certains des plus anciens parmi nous se souviennent que les projets de désarmement remontent très loin. Ils ont occupé les débats de la vieille Société des Nations. Aux Nations Unies, depuis 15 ans, on a présenté des plans les uns après les autres. L'an dernier encore [798^{ème} séance], M. Selwyn Lloyd, alors ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, présentait un plan d'ensemble. Le lendemain [799^{ème} séance], M. Khrouchtchev exposait un autre plan complet. Nous avons eu des commissions, des sous-commissions, des réunions, des débats, année après année, en toutes sortes d'enceintes et avec toutes sortes de variations dans les discussions. A la présente session [869^{ème} séance], M. Khrouchtchev a parlé une fois de plus de la nécessité vitale d'une désarmement mondial et il en a fait le motif principal de sa présence ici. Pourquoi ne sommes-nous pas encore parvenus à un accord? Pourquoi aucun des plans n'a-t-il pu mûrir? Nous en connaissons tous les raisons, celles que j'ai indiquées: la crainte et la suspicion. Ce sont là les causes, non les effets, des armements mondiaux. Ainsi, le problème demeure. Comment écarter cette crainte et cette suspicion? Comment, cette fois-ci, pouvons-nous avancer réellement vers une solution?

126. Une chose est certaine: les paroles ne suffisent pas. Avant d'agir, les nations exigent quelques sûretés. Si elles sont données, le reste suivra. Il est bien facile de dire: "Nous supprimerons tous nos armements, nucléaires ou non nucléaires, de type classique ou non, si les autres en font autant." Mais tout repose ici sur la foi mutuelle et, dans l'état actuel du monde, cette foi ne peut se développer toute seule. Elle doit être renforcée, fortifiée, soutenue par l'expérience pratique. Je demande à chaque membre de l'Assemblée de considérer en lui-même le problème avec sincérité — et par rapport à ses voisins. Dans cette question vitale de l'existence nationale, signer des accords ne suffit pas. Il est absolument indispensable d'avoir la certitude que ces accords seront strictement respectés. Cela nous conduit directement à la question de l'inspection internationale et du contrôle international.

127. L'Assemblée a entendu les déclarations capitales du Président des Etats-Unis et du Premier Ministre du Canada. Le président Eisenhower a dit: "Nous sommes prêts à nous soumettre à toute inspection internationale à la seule condition qu'elle soit efficace et véritablement réciproque." [868^{ème} séance, par. 66.] M. Diefenbaker a dit de son côté: "Le Canada accepte de soumettre à un contrôle et à une inspection internationale n'importe quelle partie des régions arctiques canadiennes en échange d'une concession équivalente de la part de l'Union soviétique." [871^{ème} séance, par. 204.] Hier, le représen-

tant du Danemark a déclaré [875ème séance] que son pays était prêt à envisager de faire la même offre pour le vaste territoire du Groenland. J'ajouterai ceci: le Royaume-Uni consentira volontiers à toute forme d'inspection et de contrôle qui sera acceptée par l'URSS.

128. Si donc ces offres pouvaient être retenues — et sans doute elles le seront — l'Assemblée, at cette session, ne pourrait faillir à sa tâche. Mais peuvent-elles être retenues? Y a-t-il quelque obstacle, et, s'il y en a un, pouvons-nous aider à l'écartier?

129. Nous devons, je pense, reconnaître que certains gouvernements croient — et c'est là l'objection que les représentants soviétiques ont souvent opposée jusqu'ici — que l'inspection et le contrôle pourraient tout simplement servir à masquer des activités d'espionnage. Certes, soyons francs — aucun d'entre nous ne serait particulièrement heureux de voir dans son pays les nombreux contrôleurs étrangers qu'il...

M. Khrouchtchev, président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, parle en russe de sa place.

130. M. MACMILLAN (Premier Ministre du Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: J'aimerais avoir la traduction de ces paroles, s'il veut dire quelque chose...

131. Je disais qu'aucun d'entre nous ne serait particulièrement heureux de voir dans son pays les nombreux contrôleurs étrangers qu'il pourrait être nécessaire d'y envoyer pour inspecter et contrôler toutes les formes de la production d'armements au sens le plus général, les usines atomiques aussi bien que les usines et chantier où se fabriquent les avions, les canons, les vaisseaux de guerre et tout le reste. Je comprends aussi — et je veux être honnête en ceci — que certains pays, soit en raison de leurs traditions historiques, soit en raison même de l'état de division du monde, considèrent avec suspicion, avec une suspicion naturelle, tout corps international d'inspecteurs et voudraient le réduire au minimum. Mais, si nous voulons réussir, nous ferions mieux d'être réalistes. Il faut que nous parvenions à surmonter ces doutes, pour raisonnables qu'ils soient. La crainte de l'espionnage, la crainte des étrangers, le mécontentement de constater que les paroles ne suffisent pas et que chaque pays a besoin d'être rassuré et réassuré par une inspection et un contrôle effectifs — toutes ces inquiétudes sont très humaines. Mais il ne faut pas qu'elles puissent barrer la route. Et si nous réussissons, si le désarmement peut progresser étape par étape, à mesure que les contrôles sont mis en place, alors ces craintes et ces suspicions commenceront à s'estomper. Elles finiront pas s'éteindre.

132. Comment donc pouvons-nous surmonter la difficulté? Je me permettrai de faire une proposition que je crois de caractère pratique. Souvenons-nous de ce qui s'est passé en ce qui concerne la question des explosions, nucléaires expérimentales. Heureusement, la Conférence de Genève sur la cessation des essais d'armes nucléaires, malgré l'atmosphère qui s'est un peu aggravée ces derniers mois, continue à siéger et continue à progresser. Certes, il lui aura fallu beaucoup de temps. Cependant, les vues des différentes parties étaient très éloignées quand elle a commencé. Elles sont beaucoup plus proches main-

tenant et il est indispensable que cette question soit réglée avec succès. C'est indispensable, non seulement pour prévenir la reprise des essais nucléaires avec tout ce qu'elle peut entraîner, mais aussi pour montrer qu'on peut arriver à régler des questions malgré leur complexité technique.

133. Mais rappelons comment a commencé la Conférence de Genève. Elle a commencé par un accord des trois puissances intéressées selon lequel, au premier stade, leurs représentants ne se réunissaient pas pour jouer un rôle politique. Ils devaient étudier le problème d'un point de vue scientifique et objectif. C'étaient des savants, des techniciens non des diplomates ou des représentants politiques de gouvernements. Ils devaient dire si, à leur avis, il était possible du point de vue technique, d'élaborer des mesures effectives qui permettraient d'assurer l'application d'un accord sur la cessation des essais nucléaires, si cet accord était conclu. Le premier pas était donc un accord à réaliser entre savants et techniciens. Il y a là, me semble-t-il, un enseignement à retenir.

134. Nous devons appliquer ce principe au domaine plus vaste du désarmement. C'est la meilleure manière, c'est peut-être la seule manière, de faire des progrès pratiques.

135. Bien entendu, certains secteurs peuvent s'y prêter mieux que d'autres. Quoi qu'il en soit, nous trouvons d'abord le problème qui consiste à empêcher ce que j'appellerai l'extension des armements; en d'autres termes, essayer d'empêcher la situation actuelle de s'aggraver. Nous devons interdire l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins militaires et le président Eisenhower a fait à ce sujet de sages propositions. Nous devons imposer l'arrêt de la fabrication des matières fissiles à des fins militaires. On a présenté aussi des propositions à ce sujet et je suis très heureux de voir que l'Union soviétique reconnaît maintenant la nécessité d'études communes sur ce point. Nous voudrions que des techniciens nous disent quelles mesures pourraient effectivement prévenir l'extension des armements et la constitution de réserves clandestines de matières fissiles, sans poser le problème de l'espionnage ni susciter la crainte de l'espionnage. Ces mesures devraient donc être surtout d'ordre scientifique et technique.

136. Voilà un premier groupe de problèmes. Vient ensuite le problème qui consiste à s'assurer contre une attaque par surprise venant de l'un ou l'autre camp. Voilà ce dont nous avons tous peur, ou ce dont nous pensons devoir nous protéger. Ce serait un immense soulagement pour tout le monde, en particulier pour les amiraux et les généraux, si l'on pouvait y réussir. Nous pourrions tous dormir plus tranquilles. Ici, peut-être des experts, tant en matières technique qu'en matière administrative, pourraient-ils élaborer un plan contre les attaques par surprise, soit à échelle limitée, soit à plus grande échelle, et nous dire comment il fonctionnerait.

137. Puis il y a, en troisième lieu, la tâche consistant à réduire au minimum toutes les formes d'armement, ce qui est bien certainement un problème très compliqué. Mais là encore, si nous pouvions donner à des experts en matière administrative quelques principes directeurs, ils devraient

pouvoir nous indiquer des mesures d'inspection et de contrôle à la fois efficaces et équitables pour tous les pays. Nous aurions à leur préciser que ces mesures ne devront à aucune étape donner un avantage marqué à l'un ou l'autre des deux camps et qu'elles devront à toutes les étapes permettre une vérification effective.

138. Je désire donc reprendre et développer la suggestion présentée hier [875ème séance] par le Ministre des affaires étrangères de Danemark, et faire une proposition précise tendant à la désignation d'un groupe d'experts techniques en matière scientifique, militaire et administrative chargés de préparer d'un commun accord un rapport sur la façon de procéder. Voilà le premier pas. Il peut ne pas prendre très longtemps, car les diverses commissions qui ont siégé depuis de nombreuses années ont déjà fait beaucoup de travaux sur la question. Une partie en a été oubliée et perdue au cours des débats, mais il reste des éléments utiles dont on pourrait tirer parti pour une nouvelle étude.

139. Cette proposition concernant une procédure pratique n'est nullement une proposition tendant à instituer un contrôle sans désarmement. Il n'y a pas de pays qui, au stade actuel, pourrait s'engager à mettre en œuvre aucune des mesures que les experts techniques pourraient indiquer tant qu'un accord ne serait pas intervenu ensuite au sujet des mesures de désarmement liées au système de contrôle. Bien entendu si l'on veut maintenir la confiance, il est évident que le contrôle doit être concomitant du désarmement et qu'il doit être efficace.

140. Le grand avantage du rapport dont je parle est, à mon sens, qu'au moins à la première étape il n'aurait pas un caractère politique ni se serait sujet à controverse. Il devrait indiquer, d'un point de vue purement technique et objectif, quelles mesures seraient appropriées, dans le bon intérêt de toutes les nations, pour les divers aspects du désarmement que j'ai mentionnés. Les experts feraient un rapport qui servirait de base aux décisions politiques, de même que le rapport des spécialistes a servi de base pour la Conférence de Genève, que j'espère bien voir aboutir à une conclusion positive, mais qui, en tout cas, est de loin la conférence qui autorise les plus grands espoirs parmi celles que nous avons eues dans tout ce domaine. Ce rapport serait par conséquent du plus grand intérêt pour les travaux de l'organe de négociation, quel que puisse être cet organe. Il permettrait aux hommes d'Etat ou à leurs représentants de traduire en des décisions ce que les techniciens nous indiqueraient comme étant techniquement possible.

141. Je me permets donc de faire cette proposition. J'espère qu'elle pourra être prise en considération et approuvée, et si nous pouvons nous mettre d'accord pour en accepter le principe, je ne pense pas que la désignation des experts et les termes du mandat selon lequel ils se mettront au travail puissent présenter de grandes difficultés.

142. Certes, si cette proposition était acceptée, cela ne serait encore qu'un pas modeste, mais un pas dans la bonne direction; or, c'est le premier pas concret qui compte.

143. Je dois remercier le Président et les membres de l'Assemblée de l'attention qu'ils ont bien voulu

prêter à mes propos. Je terminerai sur une observation d'ordre général. Mon expérience personnelle m'a enseigné qu'en toutes les affaires humaines un excès de pessimisme a ses dangers, de même qu'un excès d'optimisme. Il serait absurde de nier l'existence des grandes divisions qui partagent le monde d'aujourd'hui. Certains les acceptent comme inévitables et irréductibles. Je crois que ceux-là se trompent.

144. De même, certains autres pensent que de simples paroles peuvent supprimer ces divisions. C'est, hélas! une illusion. Je suis certain qu'une méthode qui a moins d'éclat mais donne plus de résultats concrets est celle que voici. La seule façon de progresser est de procéder pas à pas, en travaillant par étapes et de façon pratique à améliorer la situation. Nous devons travailler avec patience et avec sincérité, et nous souvenir sans cesse que des millions d'hommes ont mis leurs espoirs en cette assemblée. Pour eux, nous ne devons pas échouer.

145. M. KREISKY (Autriche) [traduit de l'anglais]: Je voudrais, féliciter le Président, à l'occasion de son élection à la présidence de la quinzième session de l'Assemblée générale. En ce qui concerne sa très grande compétence, que pourrais-je ajouter aux paroles élogieuses des orateurs qui m'ont précédé? Qu'il me soit permis, cependant, de l'attester et de dire que c'est un motif spécial de satisfaction pour mon pays, qui est lié au sien par des attaches étroites et durables, que M. Boland ait été désigné pour nous guider au cours de cette session historique.

146. Jamais, dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, de si nombreux chefs d'Etat et chefs de gouvernement n'avaient pris la parole devant l'Assemblée générale; comme on l'a déjà dit, ce fait confère sans aucun doute à la session de cette année une importance particulière.

147. Ce serait nous tromper très lourdement, cependant, que de prétendre ignorer ou minimiser les contradictions fondamentales que la discussion a révélées jusqu'à présent. A une époque récente, c'était un processus de "polarisation" qui éclipsait tous les autres événements. Depuis quelque temps, toutefois, un autre processus s'est manifesté en même temps et, dans une période de stabilité relative et de progrès pacifique, il pourrait occuper bientôt le centre de la scène politique; c'est celui de la cristallisation de plusieurs centres politiques et idéologiques, phénomène qui pourrait bien être appelé à supplanter l'ancienne division nette entre l'Est et l'Ouest. La situation aurait alors évolué au-delà de l'état de choses où nous pouvons simplement considérer ceux qui ne sont pas toujours d'accord avec nous comme appartenant à l'autre camp.

148. Bien que l'expérience d'un passé colonial ait pu faire naître chez les jeunes nations une rancœur contre le monde occidental, il ne s'ensuit pas nécessairement que ces nations doivent souscrire aux objectifs politiques de l'Est. Il est également vrai que la fidélité aux principes de la pensée occidentale n'a pas obligatoirement à souffrir si l'on n'accepte pas toujours les pratiques politiques de l'Ouest. Manifestement, il ne faut plus méconnaître le fait que les problèmes politiques qui assaillent aujourd'hui le monde ne peuvent pas être considérés exclusivement comme posant des alternatives simplistes. Il est certain que ce sont plusieurs opinions fondamentalement contradictoires, et non pas deux seulement,

comme on l'a souvent dit, qui ont été avancées à la présente session de l'Assemblée générale.

149. L'Organisation des Nations Unies — et, plus particulièrement, l'Assemblée générale —, ne peut considérer que sa tâche consiste simplement à enregistrer des opinions qui s'opposent. Elle doit également fournir l'occasion d'établir dans quelle mesure ces opinions diverses peuvent se prêter à la conciliation.

150. Par exemple, à la présente session de l'Assemblée générale, les chefs des deux grandes puissances, M. Eisenhower [868ème séance] et M. Khrouchtchev [869ème séance], ont tous deux reconnu que l'ère du colonialisme arrive à son terme et que les jeunes nations qui abordent aujourd'hui une phase nouvelle de leur histoire doivent recevoir une aide et un soutien par une manifestation concrète de la solidarité internationale.

151. Les Etats-Unis ont déjà secouru de nombreuses nations européennes qui, sans cette aide, risquaient de périr. Le président Eisenhower a exprimé de nouveau l'esprit magnanime de sa nation. Il nous a proposé d'unir nos forces afin de mener à bien un grand programme qui, il convient de le souligner, envisage non seulement des mesures destinées à lutter contre la faim et les épidémies, mais tend tout autant à permettre l'utilisation des grandes ressources intellectuelles des nouvelles nations. Aucune divergence de vues n'existe sur ce problème, le plus décisif de notre époque. Au contraire, les deux grandes puissances sont résolues à contribuer à sa solution.

152. Tel a été, jusqu'à présent, le résultat marquant de la quinzième session de l'Assemblée générale.

153. L'évolution historique récente a amené une augmentation importante du nombre des Membres de l'Organisation des Nations Unies. De ce fait, l'Organisation mondiale s'est rapprochée encore plus de la mise en pratique du principe d'universalité sur lequel elle est fondée.

154. Ce fait nouveau, qui témoigne du changement intervenu dans la structure politique de l'Asie et de l'Afrique, nous a causé à tous une grande satisfaction. C'est le couronnement d'une évolution qui a commencé il y a quelque temps et qui nous a déjà amené de nouveaux Membres, africains et asiatiques, sans la collaboration desquels l'Organisation serait appauvrie dans une mesure difficile à évaluer.

155. A ce propos, toutefois, nous devons aussi noter le fait regrettable que l'Allemagne ne fait pas encore partie de l'Organisation des Nations Unies et que la question de la représentation de la Chine n'a pas été réglée d'une manière satisfaisante pour tous les Etats Membres.

156. La brusque augmentation du nombre des nations indépendantes doit s'accompagner d'un processus d'assimilation reposant sur les principes de l'égalité et de la coopération mutuelle. Le Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni a décrit cette évolution essentielle en ces termes: "de la dépendance à l'indépendance, et de l'indépendance à l'interdépendance".

157. Toutefois, ce n'est pas seulement la structure politique de l'Asie et de l'Afrique — et aussi, d'ailleurs, de l'Amérique latine — qui a subi un change-

ment fondamental. Il s'est produit en Europe une évolution pacifique dont il ne faudrait pas, je crois, sous-estimer l'importance. Les nations européennes démocratiques — qui comptent près de 300 millions d'habitants — sont de plus en plus convaincues qu'il faut entreprendre l'application d'un programme de coopération mutuelle, s'étendant par-delà les frontières et ayant pour but d'unir les ressources spirituelles et matérielles de cette partie du continent européen. Je vous demande de ne pas oublier que les idées de sécurité sociale et de justice sociale ont pris naissance en Europe et que c'est en Europe qu'elles ont atteint leur plein développement.

158. Les nations européennes sont actuellement engagées dans une grande entreprise d'intégration économique. Je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour affirmer, à cette tribune internationale, que nous ne nous proposons pas ainsi de servir uniquement nos propres fins; notre but n'est pas moins d'affecter une part accrue de notre revenu national à une contribution au développement économique d'autres nations. L'intégration économique européenne, quelle que soit la forme définitive qu'elle prendra, a été conçue pour servir la paix et rien que la paix.

159. Dans un ensemble international plus vaste, c'est l'Organisation des Nations Unies, ses institutions spécialisées, ses comités et ses fonds qui fournissent un cadre pour la coopération de toutes les nations dans tous les domaines de l'activité humaine. C'est pourquoi, malgré les grandes obligations financières assumées par l'Autriche au cours de ces dernières années, nous sommes résolus à augmenter sensiblement notre contribution au Fonds spécial et au programme d'assistance technique.

160. Pour nous, petits pays, l'ONU ne représente pas simplement un centre où s'échangent des opinions politiques. Les difficultés qui assaillent l'Organisation mondiale nous préoccupent vivement. C'est pourquoi nous pensons que la structure institutionnelle des Nations Unies ne doit pas être soumise à une tension supplémentaire qui ne pourrait qu'accroître ces difficultés.

161. Il n'est guère concevable que beaucoup de petites nations puissent souscrire à une conception qui exposerait le poste de Secrétaire général au risque d'immobilisation que d'autres organes des Nations Unies ont malheureusement subi dans le passé. C'est en sens inverse que nous devons chercher à agir: nous devons aider l'Organisation des Nations Unies à résoudre les problèmes qui se posent à elle et nous devons donner notre appui au Secrétaire général, dont nous avons eu l'occasion d'observer l'activité avec une admiration croissante au cours de ces dernières semaines.

162. On entend souvent soutenir que la cause de l'impasse politique actuelle réside dans le fait que les négociations prolongées sur le désarmement n'ont guère donné de résultats. Il serait vain de s'attarder à la question de savoir si les entretiens relatifs au désarmement ont abouti à une impasse du fait des tensions politiques actuelles ou si c'est la rupture des négociations sur le désarmement qui a provoqué l'aggravation de la situation. Ce que nous devons considérer, toutefois, c'est le fait qu'un accord d'une certaine étendue a été obtenu tant sur des questions de principe que sur des points de détail.

163. Il est généralement reconnu qu'un certain degré de confiance doit être établi entre les grandes puissances si l'on veut pouvoir sortir de l'impasse où l'on est actuellement. Cependant, cette confiance a été détruite à maintes reprises par de simples incidents qui ont annulé les efforts patients de nombreuses années. Nous n'échapperons à ce cercle vicieux que si nous pouvons obtenir quelque succès appréciable, tangible, en résolvant l'un des problèmes existants. Cela serait beaucoup plus important que d'entendre un exposé des vues de l'un ou de l'autre, exposé qui, après tout, si complet qu'il soit, ne convainc que ceux qui sont convaincus d'avance.

164. Il apparaît donc qu'une nouvelle tentative doit être faite pour aboutir au moins à des résultats préliminaires; pour être plus précis, je dirai que le contrôle des essais nucléaires constitue l'un des aspects les plus vitaux de ce problème vaste et complexe; et là aussi, il faut le noter, on est parvenu sur plusieurs points à un accord. Cela me conduit à exprimer l'avis que l'ONU et les organes qui lui sont rattachés doivent continuer à chercher avec toute la vigueur possible à résoudre ce problème.

165. Je ferai maintenant quelques observations sur la question de la minorité autrichienne en Italie. Qu'il me soit permis, en premier lieu, d'exprimer ma gratitude aux membres du Bureau qui, faisant droit à la requête de l'Autriche, ont voté en faveur de l'inscription de cette question à l'ordre du jour.

166. Il n'était pas primitivement dans mon intention de traiter de cette question quant au fond dans la discussion générale. Toutefois, M. Segni, ministre des affaires étrangères d'Italie, a fait connaître hier [876^{ème} séance] ses vues sur la question du Tyrol méridional, qui, je n'ai guère besoin de le dire, est d'une importance capitale pour l'Autriche. Je crois donc nécessaire de faire quelques observations sur le fond de cette question.

167. L'Article 14 de la Charte des Nations Unies proclame expressément que l'Assemblée générale peut recommander les mesures propres à assurer l'ajustement pacifique de toute situation qui lui semble de nature à compromettre les relations amicales entre nations. En fait, les relations entre l'Autriche et l'Italie ont été sérieusement compromises par la question non réglée du Tyrol méridional. Il s'ensuit donc que l'Assemblée générale est l'autorité compétente pour connaître de cette question.

168. Comme la Charte l'indique, les fondateurs de l'Organisation des Nations Unies ont été guidés par trois objectifs fondamentaux: réaliser une coopération mondiale, empêcher que des conflits n'éclatent, soutenir le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à s'administrer eux-mêmes.

169. Si l'on a ces buts en vue, la question du Tyrol méridional peut être promptement réglée d'une façon satisfaisante, simplement en faisant droit à la demande d'autonomie de la minorité autrichienne, faite le 4 février 1958 par les représentants librement élus du Tyrol méridional au Parlement italien.

170. La délégation autrichienne soumettra à la commission qui sera saisie de cette question des propositions tendant à la réalisation de cette autonomie.

171. Nous vivons à une époque où les droits des peuples à disposer d'eux-mêmes et leur droit à l'autonomie sont maintenant universellement reconnus. Ce droit a été solennellement réaffirmé du fait de l'admission de nombreux nouveaux États à l'Organisation des Nations Unies. Faut-il nous attendre que la population du Tyrol méridional comprenne la raison pour laquelle elle devrait — et elle seulement, semble-t-il — se voir privée du droit à l'autonomie?

172. Pendant plusieurs années, nous nous sommes patiemment efforcés de régler cette question au cours de négociations bilatérales qui ont finalement abouti à une impasse. Hier, le Ministre des affaires étrangères d'Italie a fait état d'une correspondance échangée, par lui-même et par M. Tambroni, son successeur à la présidence du Conseil, avec le chancelier Raab. M. Segni a déclaré que le Gouvernement autrichien avait rejeté une invitation à participer à des pourparlers à l'échelon des chefs de gouvernement. Je dois faire observer que le Chancelier autrichien, dans sa lettre du 26 janvier 1960, a accepté de tels pourparlers à condition qu'ils portent sur la question de l'autonomie de la province de Bozen. C'était certainement là une stipulation très raisonnable; or, l'Italie l'a rejetée.

173. Cela suffit, je crois, à prouver que ce n'est pas l'Autriche qui fait de cette question un drame. Ce sont les faits, et non une action quelconque de la part de l'Autriche, qui ont contribué à dramatiser les choses.

174. Ces faits se résument à ceci: les habitants du Tyrol méridional, au nombre d'un quart de million, se sont vu jusqu'à présent refuser les mêmes droits que ceux qui ont été accordés ailleurs dans le monde à des populations beaucoup moins nombreuses.

175. J'ose exprimer l'espoir que les Nations Unies sauront rapprocher cette question d'une solution affirmant le droit des Tyroliens du Sud à disposer d'eux-mêmes et à l'autonomie; elles pourront ainsi contribuer au rétablissement de la concorde entre nos deux États voisins.

La séance est levée à 13 h 10.